



Un cumul études-emploi plus fréquent et des diplômes plus élevés pour les jeunes Franciliens nés en province

En 2013, 2,4 millions de jeunes entre 15 et 29 ans vivent en Ile-de-France. Les départements franciliens les plus jeunes sont Paris et la Seine-Saint-Denis. Les jeunes vivant à Paris et en petite couronne mènent plus souvent la double vie de l'étudiant qui travaille. C'est en Seine-Saint-Denis qu'il y a proportionnellement le moins d'étudiants et le plus de jeunes chômeurs dans la région. Parmi les jeunes entre 20 et 29 ans qui résident en Ile-de-France, 41 % ne sont pas nés dans la région : les « non-natifs ». Ces derniers sont à 54 % des femmes. Les natifs de province sont plus diplômés. Ils connaissent moins le chômage et occupent plus souvent un poste de cadre.

Dalila de Oliveira, Corinne Martinez, Insee Ile-de-France

Région la plus jeune de France métropolitaine, l'Ile-de-France compte, en 2013, 2 428 000 personnes âgées de 15 à 29 ans, soit un Francilien sur cinq. La région, notamment la capitale, attire de nombreux étudiants et de jeunes cadres. À Paris, les jeunes sont plus souvent étudiants que ceux du reste de la région, quel que soit leur âge. Entre 15 et 19 ans, 91 % des Parisiens sont élèves ou étudiants, contre 86 % dans la région et

81 % en Seine-et-Marne. De même, entre 20 et 29 ans, 31 % des Parisiens sont étudiants contre 23 % en moyenne régionale et 15 % en Seine-et-Marne.

À Paris et en petite couronne, les jeunes cumulent souvent études et activité

Si la majorité des étudiants de 20 à 29 ans résidant dans la région sont exclu-

sivement en études, un quart d'entre eux toutefois cumule études et activité (emploi ou chômage au sens du recensement de la population) (*Définitions*). En Ile-de-France, 16,3 % des étudiants occupent un emploi (12,0 % en province). Cette part varie de 13,8 % dans le Val-d'Oise à 20,0 % dans le Val-de-Marne. À Paris, elle dépasse les 17 %. Par ailleurs, à défaut d'occuper un emploi, certains étudiants souhaitent

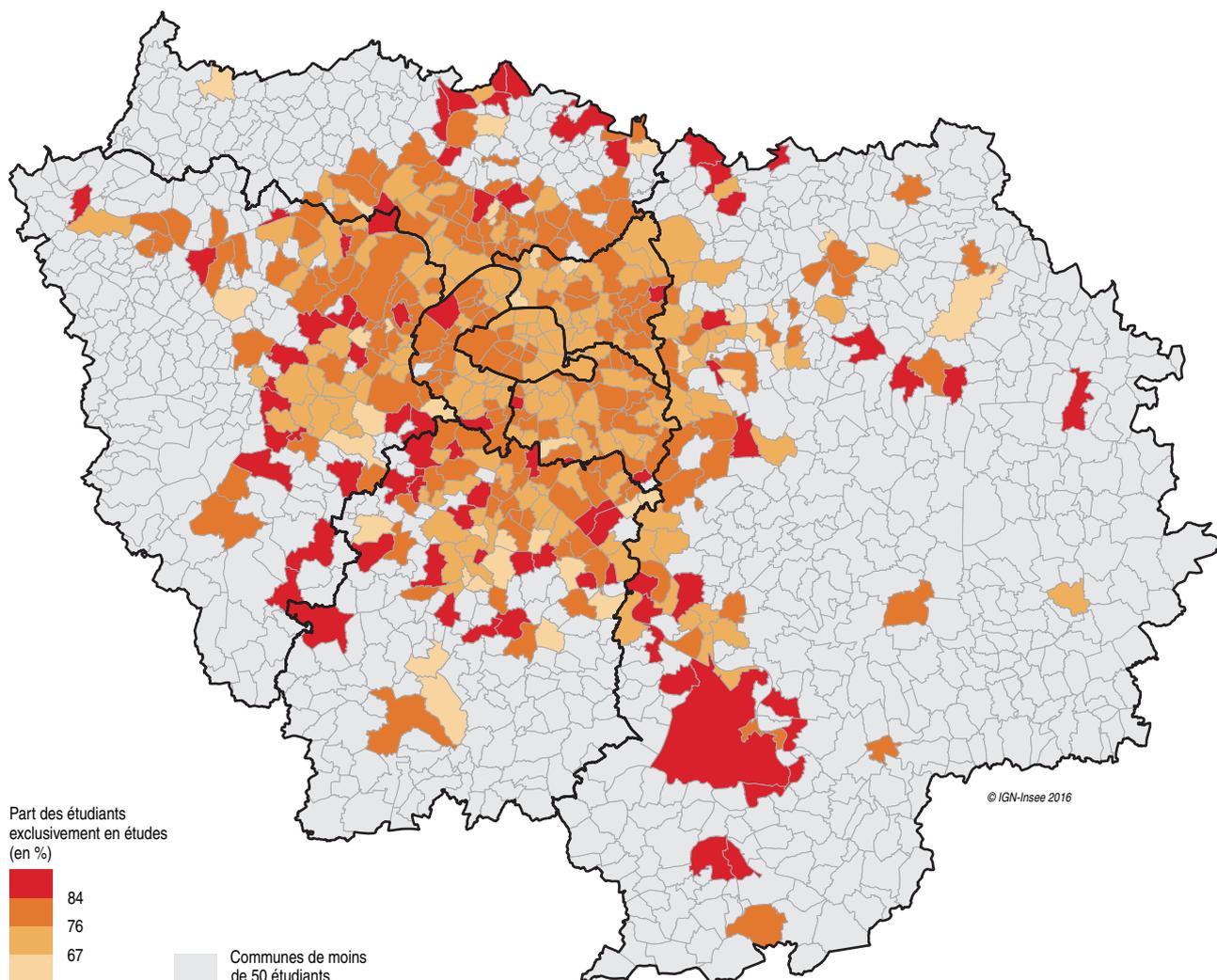
1 64 000 jeunes Franciliens travaillent pendant leurs études

Répartition des étudiants selon leur statut

	Exclusivement en études	En études et en emploi	En études et en recherche d'emploi	Ensemble des étudiants	Part des étudiants exclusifs (en %)
Paris	94 600	21 800	9 500	125 900	75,1
Hauts-de-Seine	41 200	8 200	3 900	53 300	77,3
Seine-Saint-Denis	30 400	6 100	4 200	40 700	74,7
Val-de-Marne	34 600	9 900	3 600	48 100	71,9
Seine-et-Marne	19 400	3 900	1 900	25 200	77,0
Yvelines	25 700	5 200	2 000	32 900	78,4
Essonne	23 700	4 600	2 000	30 300	78,2
Val-d'Oise	23 500	4 100	2 200	29 800	78,9
Ile-de-France	293 100	63 800	29 300	386 200	75,9

Champ : étudiants de 20 à 29 ans résidant en Ile-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2013.



Champ : étudiants de 20 à 29 ans résidant en Ile-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

travailler pendant leurs études et sont en recherche d'emploi. C'est le cas pour 10,3 % des étudiants résidant en Seine-Saint-Denis contre 7,6 % pour les étudiants franciliens.

Les étudiants sont parfois contraints d'occuper un emploi pour financer tout ou partie de leurs études. En effet, la poursuite d'études engendre des coûts, en particulier quand les étudiants doivent quitter le domicile de leurs parents et s'installer dans un autre logement a fortiori dans la région capitale où le coût du logement est élevé (*Difficultés à mesurer les ressources des jeunes*).

Parmi les étudiants natifs de l'étranger, un tiers (31 %) cumule études et activité contre 24 % des natifs de province et 22 % des natifs de la région, qui résident plus fréquemment chez leurs parents pendant leurs études.

Les étudiants natifs de l'étranger sont deux fois plus nombreux à rechercher un emploi que les autres étudiants (14 % contre 6 %). En revanche, ils occupent presque aussi souvent un emploi en parallèle de leurs

études (16 %) que les étudiants natifs de province ou de la région (respectivement 18 % et 16 %).

Toutefois, la majorité des étudiants se consacrent exclusivement à leur scolarité, sans nécessité de travailler ou de rechercher

Difficultés à mesurer les ressources des jeunes

Un jeune n'est pas toujours indépendant financièrement, même s'il ne loge plus chez ses parents. Jusqu'à 24 ans, un étudiant qui travaille à temps partiel ou un jeune actif peut être rattaché à la déclaration fiscale de ses parents, alors même qu'il assure seul ses charges. Les statistiques peinent à appréhender les ressources globales des jeunes : les statistiques issues des Caisses d'allocations familiales (Caf) ne couvrent que les jeunes allocataires qui touchent les aides au logement (APL) ou un minima social, ou les jeunes dont les parents perçoivent les allocations familiales ou un minima social. Ainsi, la moitié des jeunes Franciliens sont dans les fichiers des Caf.

Les statistiques issues des déclarations fiscales ne décrivent que les jeunes faisant une déclaration sans leurs parents, l'âge de la personne de référence du ménage étant la seule statistique diffusée. Sont exclus ceux qui n'ont pas de ressources suffisantes et qui ne sont pas dans l'obligation de faire de déclaration. En 2012, les jeunes Franciliens de moins de 30 ans qui ont fait une déclaration de revenu indépendante de celle de leurs parents ont un niveau de vie de 1 620 euros par mois. Ils déclarent près de 200 euros de plus que les jeunes de métropole : ils sont plus souvent cadres, mais ils ont également des frais de logement bien plus importants. En Ile-de-France, 18,5 % des ménages de moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Les jeunes Franciliens les plus aisés ont un niveau de vie 3,7 fois plus élevé que celui des plus pauvres. Cet écart est le plus grand de métropole.

Aucune de ces deux sources ne prend en compte la solidarité intergénérationnelle, sous toutes ses formes. Les aides des parents peuvent être directes, par un versement d'une somme mensuelle, mais elle peut aussi prendre d'autres formes : prise en charge des frais de communication ou des transports, prêt d'un logement ou aide alimentaire. En France, sept jeunes âgés de 18 à 24 ans sur dix sont aidés financièrement par leurs parents. Neuf étudiants sur dix sont aidés et ils reçoivent en moyenne 330 euros par mois. Ceux qui travaillent reçoivent 110 euros et les chômeurs 130 euros. L'aide parentale vient le plus souvent compléter les aides publiques, dont les allocations logement sont le levier principal : ces dernières bénéficient à un jeune sur deux disposant de son propre logement (cf. Enquête nationale sur les ressources des jeunes).

un emploi. En petite couronne, ce sont les jeunes des Hauts-de-Seine (département francilien le plus riche) qui sont les moins concernés par la double vie des étudiants qui travaillent (figure 1). En grande couronne, le cumul études et activité est moins fréquent. C'est dans le Val-d'Oise, les Yvelines et l'Essonne que la part des étudiants exclusivement en études est la plus élevée (figure 2).

Les jeunes de Seine-Saint-Denis sont davantage touchés par le chômage et l'inactivité

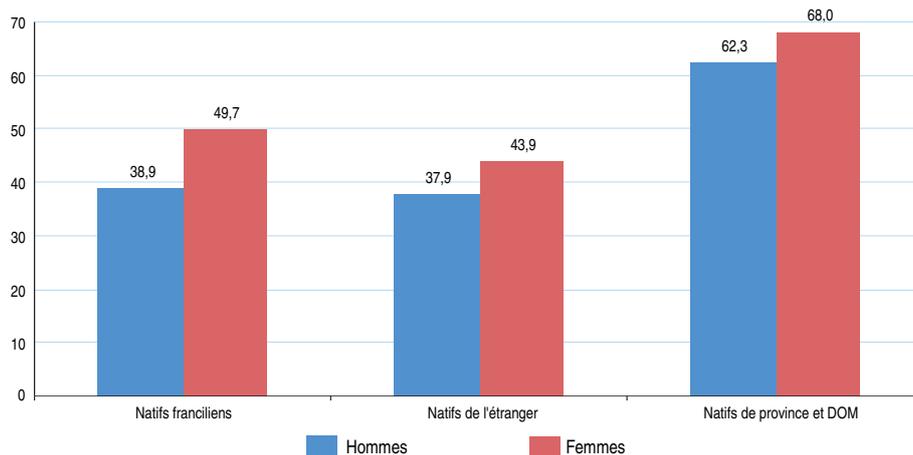
Au-delà de 20 ans, la proportion des jeunes en études diminue quel que soit le département de résidence. De fait, les jeunes basculent progressivement dans la vie active. C'est en Seine-Saint-Denis que le taux d'emploi est le plus faible. En effet, 55 % des Séquano-Dionysiens âgés de 20 à 29 ans occupent un emploi contre 62 % dans la région (figure 3). Ils sont un peu moins souvent étudiants que la moyenne régionale : 18 % en incluant les étudiants qui sont aussi actifs contre 23 % en Ile-de-France. Ils sont également plus fréquemment au chômage (au sens du recensement de la population) et inactifs que les jeunes du reste de la région en raison notamment de leur moindre niveau de diplôme.

Les jeunes femmes nées en province sont les plus diplômées

En Ile-de-France, 41 % des jeunes de 20 à 29 ans ne sont pas natifs de la région : ils sont nés soit en province ou dans les DOM (54 %), soit à l'étranger (46 %). Une partie de ces jeunes non natifs peut cependant avoir résidé de nombreuses années dans la région capitale si leurs parents y sont venus s'installer lorsqu'ils étaient encore enfants. Les jeunes non natifs sont majoritairement des femmes (54 %). Ils sont attirés par la région pour y poursuivre leurs études ou y

4 Les jeunes natifs de province sont les plus diplômés

Part des diplômés du supérieur selon le lieu de naissance (en %)



Champ : jeunes de 20 à 29 ans résidant en Ile-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

travailler. En effet, l'offre de formation supérieure y est très étendue, du fait de la présence de nombreuses universités et grandes écoles. Par ailleurs, l'offre d'emploi y est abondante et diversifiée.

Quel que soit leur lieu de naissance, les jeunes femmes résidant en Ile-de-France sont plus diplômées que les jeunes hommes. Celles qui sont nées en province le sont davantage que celles nées dans la région (figure 4). S'agissant des jeunes femmes nées à l'étranger, leur situation se révèle très hétérogène. D'une part, entre 25 et 29 ans, elles sont plus nombreuses que les femmes nées en France à poursuivre leurs études dans la région : 18 % contre 10 % des natives de province et 9 % des natives d'Ile-de-France. A contrario, une native de l'étranger sur quatre (de la même tranche d'âge) n'a aucun diplôme contre 4 % des natives de province et 9 % des natives de la région.

Les jeunes nés en province sont plus souvent cadres

Plus diplômés que les Franciliens de naissance, les natifs de province sont de ce fait plus souvent en emploi et donc moins touchés par le chômage ou l'inactivité. Entre 25 et 29 ans, 86 % d'entre eux occupent un emploi contre 77 % des natifs d'Ile-de-France et 60 % des natifs de l'étranger.

Parmi ceux qui sont en emploi, les natifs de province, comme les natifs franciliens, occupent plus souvent un emploi durable que les natifs de l'étranger (respectivement 78 % et 77 % contre 70 %).

En Ile-de-France, les jeunes actifs âgés de 20 à 29 ans nés en province sont deux fois plus souvent cadres que les natifs franciliens : respectivement 38 % contre 19 % des natifs franciliens et 22 % des natifs de l'étranger.

Les jeunes nés en province sont par ailleurs nettement moins touchés par le chômage : 11 % contre 19 % des natifs franciliens et 26 % des natifs de l'étranger. Cela peut s'expliquer par leur niveau de diplôme

3 Moins d'étudiants et plus de chômeurs chez les jeunes de Seine-Saint-Denis

Répartition des jeunes de 20 à 29 ans selon leur statut (en %)

	Ensemble des jeunes	Exclusivement étudiants	Actifs en emploi*	Chômeurs** au sens du recensement de la population	Exclusivement au foyer	Autres inactifs
Paris	407 600	23,2	62,4	11,1	0,7	2,6
Hauts-de-Seine	218 900	18,8	64,5	12,4	1,3	3,0
Seine-Saint-Denis	222 900	13,6	55,5	20,1	4,1	6,7
Val-de-Marne	189 700	18,3	60,5	14,9	2,0	4,3
Seine-et-Marne	172 600	11,2	67,0	15,6	2,2	4,0
Yvelines	167 200	15,4	65,4	13,7	1,9	3,6
Essonne	162 200	14,6	63,9	14,1	2,4	5,0
Val-d'Oise	160 400	18,3	60,5	14,9	2,0	4,3
Ile-de-France	1 701 500	17,2	62,4	14,4	2,0	4,0
Province	5 924 000	13,8	62,1	17,5	2,6	4,0

Champ : jeunes de 20 à 29 ans résidant en Ile-de-France.

* La part d'actifs en emploi rapporte l'ensemble des jeunes actifs occupés, y compris les étudiants ayant déclaré occuper un emploi, à l'ensemble des jeunes.

** La part de chômeurs rapporte les chômeurs, y compris les chômeurs ayant déclaré être en études, à l'ensemble des jeunes.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

relativement élevé et leur présence dans des secteurs d'activité porteurs. Attirés par les opportunités d'emploi de la région capitale, ils viennent souvent pour y occuper leur premier poste.

Parmi les natifs franciliens, les jeunes hommes sont davantage concernés par le chômage que les jeunes femmes, en raison notamment de leur moindre niveau de diplôme.

Un natif francilien sur quatre exerce dans le commerce, la restauration, l'hébergement et les transports

Entre 25 et 29 ans, les jeunes natifs de la région et de l'étranger travaillent plus fréquemment dans le commerce de gros et de détail, la restauration, l'hébergement et les transports (respectivement 25 % et 27 % contre seulement 17 % des natifs de province), secteurs employant plus fréquemment une main-d'œuvre peu qualifiée. En revanche, les jeunes natifs de l'étranger exercent aussi souvent que les natifs de province dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (20 % contre 18 % des natifs franciliens). La région capitale offre de nombreux emplois dans ce secteur d'activité.

Qu'ils soient nés en province ou à l'étranger, les non-natifs de la région sont légèrement surreprésentés dans le secteur de l'information et de la communication (10 % aussi bien pour les natifs de province que de l'étranger contre 7 % pour les natifs franciliens). La région capitale concentre la moitié des emplois de ce secteur au niveau national, ce qui explique l'attractivité de la région auprès des salariés exerçant dans ces métiers.

Un quart des natifs franciliens et des natifs de province exercent un emploi dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. Dans ce secteur, les emplois sont aux deux tiers pourvus par des femmes. Les Franciliens nés à l'étranger sont un peu moins présents dans ces emplois car l'embauche dans la fonction publique nécessite d'avoir la nationalité française. Ceci étant, certains natifs

de l'étranger acquièrent la nationalité française et peuvent ainsi prétendre à occuper des postes dans la fonction publique. Parmi les natifs de l'étranger employés dans l'administration, 72 % sont des femmes.

Les différences de domaine d'activité entre les jeunes nés en Ile-de-France et les autres s'estompent avec l'âge, probablement du fait que certains non-natifs repartent dans leur région ou pays d'origine. ■

Définitions

Champ : il porte sur les jeunes Franciliens entre 15 et 29 ans sauf indication contraire.

L'**activité** ou la **population active au sens du recensement de la population** correspond aux personnes qui déclarent occuper un emploi (y compris à temps partiel, en apprentissage ou en stage rémunéré) auxquelles s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi.

L'**inactivité** ou la **population inactive** correspond par convention aux personnes qui ne sont ni en emploi ni en recherche d'emploi (chômage). Les étudiants qui ne travaillent pas en complément de leurs études et ne sont pas non plus en recherche d'emploi sont donc exclusivement inactifs, ainsi que les hommes et les femmes au foyer, ou encore les personnes en incapacité de travailler.

La **part des chômeurs au sens du recensement de la population** est la proportion de personnes en recherche d'emploi (chômeurs) dans l'ensemble de la population, y compris les inactifs de la classe d'âge. Cet indicateur diffère du taux de chômage et est utilisé pour nuancer le très fort taux de chômage des jeunes. Comme beaucoup de jeunes sont en études et que relativement peu ont un emploi, leur taux de chômage est très élevé alors que la proportion de chômeurs dans la classe d'âge est beaucoup plus faible.

Le **taux de chômage** est la proportion de chômeurs dans la population active de la classe d'âge considérée.

Le **taux d'emploi** est la proportion d'actifs en emploi dans la population de la classe d'âge considérée.

Les **natifs** sont les individus nés en région Ile-de-France.

Les **non-natifs** sont les individus nés en dehors de la région Ile-de-France et qui sont donc nés en province, dans les DOM ou à l'étranger.

Les **cadres** correspondent aux professions libérales et assimilés, les cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques et les cadres d'entreprises.

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :
Phovoir et Denis Sutton/RATP
ISSN 2416-8149
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- « Les étudiants dans la métropole du Grand Paris - Premiers éléments », Apur, Note n° 109, août 2016.
- Castell L., Portela M., Rivalin R., « Les principales ressources des jeunes », *Insee Première* n° 1603, juin 2016.
- Calvier C., Pichard L., « L'Ile-de-France, capitale des étudiants et des diplômés du supérieur », *Insee Analyses Ile-de-France* n° 19, juin 2015.

